

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 5 mai 2014, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Mesdames les Conseillères Louise Sénécal et Nancy Lessard, Messieurs les Conseillers, Xavier Bouhy, Marco Poulin, Gino Vachon et Jérôme Bélanger, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu est Monsieur le Maire en demande l'adoption.

79-2014

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Monsieur Gino Vachon,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que l'ordre du jour de  
la présente session soit adopté tel que  
présenté.

ADOPTÉ

80-2014

**ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par Monsieur Marco Poulin,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que le procès-verbal de  
la séance régulière du 7 avril 2014 et de la  
séance d'ajournement du 23 avril 2014 soient  
adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ

81-2014

**AUTORISATION VTT - CIRCULATION DANS DIVERS RANGS**

ATTENDU la demande du Club les Aventuriers de Saint-Victor, Club Quad, pour circuler dans les rangs de la Municipalité.

ATTENDU les nouvelles règles du Ministère du Transport et de la Sûreté du Québec soit, qu'une résolution de la Municipalité autorise la circulation des véhicules tout terrain dans les rangs de son territoire.

Proposé par Monsieur Marco Poulin,  
Secondé par Madame Louise Sénécal,

Et résolu, à la majorité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor autorise un projet pilote pour le Club Aventuriers de Saint-Victor, Club Quad, à circuler sur divers rangs et routes soit :

- Le 3<sup>e</sup> Rang Sud (de la Rue Doyon jusqu'à la limite de Saint-Benoit).
- La Route du Lac Fortin.
- Le 1<sup>e</sup> Rang Nord (de la Route des Fonds jusqu'à la limite de Saint-Jules).
- La Route à Barthel (de Saint-Victor jusqu'à la limite de Saint-Ephrem).

Monsieur Jérôme Bélanger n'est pas d'accord avec cette résolution parce qu'il est en attente d'une consultation avec l'A.P.E.L.F.

ADOPTÉ

82-2014

**PARENTAIDE - AIDE FINANCIÈRE**

ATTENDU la demande de commanditaire du Club Parentaide pour son tournoi de golf bénéfique (12<sup>e</sup> édition).

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,  
Secondé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 50,00 \$ en guise de commanditaire pour le Club Parentaide.

ADOPTÉ

83-2014

**SOUSSION ASPHALTAGE - ACCEPTATION DE LA SOUSSION**

Ont soumissionné :

	<b>Râteau</b>	<b>Paveuse</b>	<b>RUE</b>
Pavage de Beauce	244.95	154.95	0.00
Pavage J.L. Roy	269.00	162.50	0.00
Pavage Sartigan	260.00	159.00	119.00

N.B. Les prix ci-haut mentionnés sont à la tonne métrique et la TPS et la TVQ ne sont pas incluses dans ces prix.

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accepter la soumission de Pavage de Beauce pour les travaux au râteau et à la paveuse. Pour ce qui est de l'asphaltage (route du Lac Fortin et Rang Sainte-Caroline) la soumission va être octroyée à Pavage Sartigan pour 119,00 \$/ la tonne métrique, taxes en sus.

ADOPTÉ

84-2014

**SOUSSION - CHLORURE DE CALCIUM**

Ont soumissionné :

Sebsi	0.3300
Transport Adrien Roy et Fille	0.2990
Somavrac	0.2994

Proposé par Monsieur Marco Poulin,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, d'accorder la  
soumission à Transport Adrien Roy et Filles  
Inc. pour un montant de 0.2990 pour  
l'épandage de chlorure de calcium liquide.

ADOPTÉ

85-2014

**TRAVAUX A ÊTRE EXÉCUTÉS DURANT L'ÉTÉ 2014  
POUVANT ÊTRE ADMISSIBLES À LA SUBVENTION  
D'AMÉLIORATION DES CHEMINS ET RUES À LA  
CHARGE DE LA MUNICIPALITÉ**

ATTENDU les divers travaux à faire pour  
réparer les chemins et les Rangs dans la  
Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Gino Vachon,  
Secondé par Monsieur Xavier Bouhy,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, de demander à Monsieur  
André Spénard, Député de Beauce-Nord, une  
aide financière pour l'année 2014. Les  
travaux à effectuer seront de l'ordre de 200  
000,00 \$ à être répartis dans divers rangs,  
Routes et Rues de Saint-Victor.

ADOPTÉ

86-2014

**MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 108-2013**

ATTENDU que le Conseil Municipal juge à  
propos d'amender le règlement numéro 108-  
2013, concernant le règlement relatif pour

fixer le taux et compensation de la taxe foncière.

ATTENDU qu'avis de motion a été donné le 7 avril 2014.

Proposé par Monsieur Gino Vachon,  
Secondé par Monsieur Marco Poulin,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que le règlement numéro  
108-2013 soit amendé.

EN CONSÉQUENCE, le Conseil Municipal ordonne  
et statue par le présent règlement comme  
suit :

**ARTICLE 1** Que le préambule du présent  
règlement en fasse partie  
intégrante.

**ARTICLE 2** Que l'article 11 que la vidange  
de fosse septique doit se lire  
comme suit : 119,00 \$ au lieu de  
114,00 \$ et logement saisonnier  
(chalet et cabane à sucre) soit  
se lire 59.50 \$ au lieu de 57.00  
\$.

Le présent règlement entrera en vigueur  
selon la loi.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**JONATHAN V. BOLDUC**

**MARC BÉLANGER**

87-2014

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - GASTON BOLDUC**

ATTENDU la demande de dérogation mineure de Monsieur Gaston Bolduc, 222 Rue Commerciale Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,  
Secondé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'après les recommandations des membres du Comité consultatif d'Urbanisme, que le Conseil Municipal accepte la dérogation mineure de Monsieur Gaston Bolduc, pour que la marge latérale soit de 0.62 mètre au lieu de 1.0 mètre comme indiquée au règlement de zonage numéro 54-2006.

ADOPTÉ

88-2014

**RÉSOLUTION D'APPUI - PONT DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE DE SAINT-JOSEPH**

ATTENDU qu'à tous les printemps et quelques fois pendant l'année, la rivière Chaudière sort de son lit et inonde la route Lagueux interrompant l'accès entre la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables et la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce pour des périodes plus ou moins longues;

ATTENDU que le service de police de la MRC Robert-Cliche situé à Saint-Joseph-de-Beauce ne peut intervenir rapidement sur le territoire de la Municipalité Saint-Victor ou de celles environnantes;

ATTENDU que les élèves de Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Jules, Saint-Frédéric, Saint-Séverin et Tring-Jonction sont transportés aux écoles de Saint-Joseph-de-Beauce;

ATTENDU que les travailleurs de notre Municipalité et de celles avoisinantes sont forcés de faire un détour de plus de 40 kilomètres pour se rendre au travail;

POUR CES MOTIFS, il est :

Proposé par Monsieur Marco Poulin,  
Secondé par Madame Louise Sénécal,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor demande au Ministère des Transports de relever le niveau de la route du Pont sur toute sa longueur afin de cesser l'isolement dont les citoyens de Saint-Victor et des municipalités environnantes sont victimes à chacune des crues des eaux de la rivière Chaudière et que la circulation routière retrouve afin sa pleine liberté.

ADOPTÉ

89-2014

**MANDAT - SIGNALISATION LÉVIS**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Monsieur Gino Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater la firme Signalisation Lévis pour faire le tour de la Municipalité de Saint-Victor et nous conseiller à savoir quelle enseigne et à quel endroit la Municipalité doit les positionner. Le mandat est accepté à 85,00 \$/heure tel que mentionné par Monsieur Lachance de Signalisation Lévis.

ADOPTÉ

90-2014

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

Proposé par Monsieur Gino Vachon,  
Secondé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander au Ministère des Transports de bien vouloir vérifier ce qui suit:

- Coin de la Route Mathieu et Rang des Fonds, car à la sortie de la Route Mathieu la visibilité est très dangereuse.

- Dans le Rang 5 Nord depuis que le Ministère des Transport a refait le pont et rétrécit une partie du lit de la rivière pour faire le pont, à toutes les années lors de la fonte des neiges le chemin de la Municipalité est défait soit sur une longueur de 75 mètres de long sur 9 mètres de large.

ADOPTÉ

91-2014

**APPUI FONDS CULTUREL**

Proposé par Madame Louise Sénécal,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appuie la demande faite aux Fonds Culturel de la M.R.C. Robert-Cliche. De plus, la Municipalité de Saint-Victor cautionne et s'engage à faire le projet avec la bibliothèque municipale de Saint-Victor. Monsieur Marc Bélanger est autorisé à signer tous les documents nécessaires pour ce projet.

ADOPTÉ

92-2014

**DEMANDE CPTAQ - MONSIEUR BENOIT POULIN**

ATTENDU la demande de Monsieur Benoit Poulin pour l'achat de terrain pour l'installation de ses équipements sanitaires, soit environ 636 mètres carrés ;

ATTENDU que le Maire et les Conseillers (ères) ont pris connaissance de ce dossier ;

ATTENDU que la présente demande est conforme en tous points avec les règlements de la Municipalité.

Proposé par Monsieur Gino Vachon,  
Secondé par Monsieur Marco Poulin,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de



Saint-Victor appuie la demande dans le dossier de Monsieur Benoit Poulin et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

ADOPTÉ

93-2014

**RÉFECTION D'UNE PARTIE DU RANG SAINTE-CAROLINE**

Proposé par Monsieur Gino Vachon,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander à l'inspecteur municipal, Monsieur Denis Rodrigue, de procéder à la réfection du Rang Sainte-Caroline à partir du numéro civique 595 sur environ 600 mètres et demande à la firme Groupe Roche, représentée par Monsieur Denis Fortin, Ingénieur, de faire un relevé, une coupe de la structure du rang à refaire et d'effectuer la surveillance.

ADOPTÉ

94-2014

**ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES - MORENCY AVOCATS**

ATTENDU l'offre de services par la Société d'Avocats Morency.

Proposé par Monsieur Marco Poulin,  
Secondé par Monsieur Xavier Bouhy,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité accepte l'offre de services d'un forfait de consultation générale par la firme Morency Avocats, représentée par Martin Bouffard, avocat, pour un taux de 1 000 \$ l'an plus le déboursé des taxes applicables.

ADOPTÉ

**LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,  
 Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
 Et résolu, à l'unanimité des  
 membres du Conseil, que les comptes suivants  
 soient approuvés et adoptés pour paiement :

Gaz Métro	2	490.31	\$
Alexandre Poulin		60.00	\$
Hydro-Québec	1	809.06	\$
Telus Mobilité		69.96	\$
Festivités Western		600.03	\$
Logiciel Première Ligne	1	000.28	\$
Poste Canada		203.33	\$
Téléphone Saint-Victor		762.99	\$
Pitney Bowes		295.54	\$
Xavier Bouhy		75.00	\$
CNH Capital		518.52	\$
PitneyWorks		252.28	\$
Ministre des Finances		67.00	\$
Festivités Western		400.00	\$
Hydro-Québec	3	278.90	\$
Noelline Carrier		396.00	\$
Noelline Carrier		73.13	\$
Distribution LBP	4	353.02	\$
Pegaze		71.28	\$
Corporation Sun Média		324.23	\$
Alliance Coop	12	065.36	\$
Robitaille Équipement	2	474.26	\$
DEBB		167.00	\$
Magasin Coop		151.97	\$
Desroches		137.55	\$
Centre Electrique de Beauce		269.83	\$
Garage Alain Bolduc	1	439.58	\$
Pro		33.42	\$
WSP		402.41	\$
Asphalte Nicolas Lachance	1	793.61	\$
Dickner		45.87	\$
Biolab		393.78	\$
Centre du Camion		726.99	\$
Ateliers FLPH		142.34	\$
M.R.C. Robert-Cliche	9	098.35	\$
Excavations R. Beaudoin		148.85	\$
Garage Gilles Roy		385.99	\$
Armand Lapointe Équipement		252.25	\$

Beauce Auto Accessoires	163.78	\$
Garage Bizier	756.21	\$
Real Huot	528.78	\$
Pizzeria Jippy	132.03	\$
Ferme Donald Vachon	718.59	\$
Féd. Québ. des Municipalités	12.92	\$
Hydraulique Service	92.74	\$
Vitrierie St-Ephrem	281.69	\$
Editions Juridiques FD	155.40	\$
Festivités Western	75.00	\$
Location de Beauce	731.24	\$
Orizon Mobile	572.60	\$
Ebsco	39.11	\$
Pharmacie Stéphanie Roy	137.49	\$
Fonds d'inf. sur territoire	28.00	\$
Signalisation Lévis	103.02	\$
Aqua Beauce	32.00	\$
Garage Clermont Fortin	28.10	\$
Distribution Daki	70.02	\$
Linde Canada	328.01	\$
Solution Informatique G.A.	201.20	\$
Gravière GNVR	973.84	\$
Extincteurs de Beauce	678.20	\$

ADOPTÉ

96-2014

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU LUNDI LE 12 MAI 2014**

Proposé par Monsieur Marco Poulin,  
 Secondé par Monsieur Xavier Bouhy,  
 Et résolu, à l'unanimité des membres  
 du Conseil, que la séance soit ajournée à  
 lundi le 12 mai 2014 à 18h30.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
 SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**JONATHAN V. BOLDUC**

**MARC BÉLANGER**